1. *Débitrice:* **PG Promotors SA**, chemin de l'Etang 54, **1214 Vernier**
2. *Remarques:* Le Tribunal de première instance, sis à Genève, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1, salle A2, 1re cour, rez-de-chaussée, statuera en audience publique le vendredi 15 décembre 2006 à 14 heures 15, sur la demande de prolongation de sursis concordataire proposée par PG Promotors SA, élisant domicile en l'Etude de Me Denis Mathey, avocat, rue Saint-Léger 8, 1205 Genève.
   Les créanciers peuvent se présenter à cette audience pour faire valoir leurs moyens.

   Tribunal de première instance de Genève
   1211 Genève 3

(03659332)